MONOPRIX

Communiqué de presse

Paris, le 3 juillet 2017

AVEC SON NOUVEAU SERVICE SHOP & GIVE
MONOPRIX LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET INCITE SES CLIENTS A RECYCLER

Aujourd'hui, Monoprix lance Shop&Give, un service pour faciliter la vie des urbains qui permet de faire un geste anti-gaspi, solidaire et écolo !

Pour que le livreur ne reparte pas les mains vides…

1. Faire livrer ses courses à domicile via le service de livraison en magasin.
2. Au moment de la livraison, chacun pourra donner ses produits non périmés et fruits et légumes, ou piles et ampoules usagées au livreur.
3. Monoprix redistribue les produits alimentaires aux associations partenaires et participe au recyclage des piles et des ampoules

Acteur majeur de la livraison alimentaire en France avec 2,5 millions de livraisons chaque année, Monoprix lance, avec Shop&Give :

- Un service de lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Un service solidaire qui encourage les dons alimentaires ;
- Un service écologique qui facilite le recyclage des déchets électroniques et électriques ;
- Un service innovant et omnicanal qui permet de conjuguer la facilité d'Internet et les prestations du magasin physique.

Depuis plus de 25 ans, le développement durable fait partie intégrante de la stratégie de Monoprix.
La lutte contre le gaspillage alimentaire est un engagement fort de l'enseigne. Aujourd'hui, 300 magasins Monoprix participent au don alimentaire et redistribuent, via un réseau associatif de 300 partenaires, 6 millions d'équivalents repas chaque année. Tout au long de l'année, les clients de Monoprix sont également sensibilisés à la réduction et au tri des déchets via des animations en magasin, réalisées en partenariat avec des éco-organismes.

Avec Shop&Give, Monoprix réaffirme sa volonté de toujours offrir plus de praticité à ses clients et d'aller plus loin en termes de service tout en cultivant son identité de commerçant responsable et engagé.

Le saviez-vous ?

- 96% des français affirment avoir réalisé au moins un achat avec livraison ces 12 derniers mois.*
- 84% des français disent trier leurs piles
- Seules 45% des ampoules ont été collectées en 2015 et 1,2 milliards de piles sont vendues chaque année**

Retrouvez les dates clés de Monoprix en matière de développement durable.

A propos de Monoprix
Monoprix est leader du commerce de centre-ville avec une présence dans plus de 250 villes en France à travers ses 6 enseignes. Filiale du groupe Casino, Monoprix possède plus de 650 magasins et compte 21 000 collaborateurs et a réalisé, en 2016, 5 milliards d'euros d'activité.
Pour plus d'informations : http://entreprise.monoprix.fr

Contact presse Monoprix : Marion Denonfoux – 01 78 99 95 97 mdenonfoux@monoprix.fr
Contact presse Havas : Jeanne Bariller - 01 58 47 84 39 – pressemonoprix@havas.com

SHOP & GIVE = Commandez et donnez vos produits recyclables ou vos aliments consommables à votre livreur (voir détails en magasin). (1) Hors produits frais, produits surgelés, œufs. Exemples : farine, biscuits, conserves... Ne donner que les produits non entamés, dont l'emballage est intact et non ouvert. Ne donner que des produits dont la date de péremption n'est pas dépassée et n'ayant pas fait l'objet d'un rappel de produit. Voir détails sur monoprix.fr. (2) Ne donner que des fruits ou légumes entiers, non abîmés et non moisis. (3) Veillez à mettre vos produits alimentaires dans un sac distinct de celui de vos piles et ampoules usagées. Dans le cas contraire, le sac pourra être refusé par le livreur.
*Résultats de l'étude Ifop/Get it'lab « Du clic à la possession : Observatoire des attentes des e-consommateurs »
** Enquête Corepile 2014